



# CALENDRIER DE L'AVENT

## Règlement du jeu

Organisé du

1<sup>er</sup> au 25 décembre 2020

## **Préambule :**

L'objectif de ce jeu est de faire connaître le panel des activités proposé par l'île de loisirs et d'inciter les usagers à s'informer grâce aux outils que nous leur mettons à disposition : site internet, page Facebook, affichage...

Les joueurs pourront gagner des lots à utiliser sur l'île de loisirs et ainsi découvrir ou redécouvrir les activités pour petits et grands.

Les réponses aux questions posées chaque jour seront à trouver sur le site internet [www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr](http://www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr)

102 lots sont à gagner en 25 jours. Un tirage au sort aura lieu chaque jour parmi les bonnes réponses, et récompensera entre 1 et 15 personnes (chaque jour).

## **Article 1: Informations générales**

Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne majeure.

Le jeu se déroulera du 1<sup>er</sup> décembre au 25 décembre 2020. Toute participation en dehors de cette période est considérée comme nulle.

Les conditions générales sont consultables sur le site <http://saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr> ainsi que le règlement du concours et sont considérés comme acceptés par les participants au jeu.

## **Article 2 : Modalités de participation**

**Le jeu est ouvert à toute personne majeure (+18 ans).**

Pour participer, il faut cliquer sur le lien affiché sur la question du jour. Celui-ci ouvre un formulaire en ligne à remplir avec les champs suivants :

Réponse :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : JJ/MM/AAAA

Adresse postale (pour l'envoi des lots) :

Rue :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Case à cocher « j'accepte de recevoir la newsletter de l'île de loisirs de SQY »

### **Article 3: réception des réponses**

Chaque jour la question sera diffusée à 9h30 et les réponses devront être envoyées via le formulaire de réponse avant 17h00. Le tirage au sort aura lieu entre 17h05 et 17h30 parmi les bonnes réponses.

Le gagnant recevra un mail le jour même ; et un message indiquant son prénom ainsi que le lot gagné sera diffusé via les médias numériques.

Concernant les Week-Ends, le traitement des réponses du samedi et du dimanche et les tirages au sort correspondants auront lieu les lundis matins et les gagnants seront informés dans la journée.

### **Article 4: Relais et communication**

L'opération «calendrier de l'avent» sera relayée via les outils de communication de l'île de loisirs (site Internet, réseaux sociaux numériques, affichage...). Un relais pourra être fait via les médias locaux et sites partenaires.

Afin de limiter la production de déchets, la communication sera effectuée exclusivement via les outils numériques, à l'exception du tirage de 10 exemplaires du visuel en A3.

### **Article 5: Jury**

Les réponses à fournir ne porteront pas à équivoque et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation de la part des participants. Le tirage au sort sera effectué via l'application « *Plouf* ».

### **Article 6: Récompenses**

102 lots sont à gagner au total sur les 25 jours de jeu. Un tirage au sort au lieu chaque jour parmi les bonnes réponses, et récompensera entre 1 et 15 personnes.

- 90 lots île de loisirs \*
- 12 lots offerts par nos 6 partenaires : Sqy équitation, Au paradis des enfants, ABC Vélos, Blue Green, les Alizés, Trip'In Trott

*\*selon une sélection d'activités*

Les lots seront envoyés par voie postale aux gagnants sous un délai de 60 jours maximum. Si un participant remporte plusieurs lots au cours du jeu, l'ensemble des lots gagnés lui sera envoyé sous un même pli.

En cas de non-possibilité de l'activité d'accueillir le gagnant avant la fin de validité du bon et uniquement en cas d'impossibilité de la part du prestataire sur une période normalement ouverte, il sera proposé au gagnant une prolongation de la durée de validité du bon. En cas de fermeture de l'activité et uniquement dans ce cas-là, un ou plusieurs bons d'une valeur au moins identique seront proposés au gagnant.